



**CONFERENCE SUR LA MOBILITE TRANSFRONTALIERE :  
L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE BETANGE  
REAFFIRME SON OPPOSITION AU NOUVEAU  
CONTOURNEMENT AUTOROUTIER À L'OUEST DE  
THONVILLE ET SOUTIENT LA MISE EN PLACE EN PRIORITE  
DE SOLUTIONS DE MOBILITE DURABLE**

**Le 29 janvier dernier, les représentants de la région Grand-Est et du ministère luxembourgeois de la Mobilité et de l'Etat français ont détaillé les grandes échéances liées à la mobilité transfrontalière : capacité ferroviaire multipliée par 2,5, développement du transport multimodal, élargissement à 2 fois 3 voies des parties Metz - Nancy et Thionville - frontière luxembourgeoise dans la continuité du chantier de l'A3 côté luxembourgeois pour favoriser les transports en commun et le covoiturage.**

**Dans le tableau de ces projets visant à réduire le trafic et l'empreinte carbone, la création d'un nouveau tronçon autoroutier à 2 fois 2 voies de 8 km à l'ouest de Thionville apparaît comme une aberration car elle rendra en particulier impossible la mise en place d'une 3ème voie dédiée au covoiturage et au transport en commun sur l'autoroute entre Nancy et Luxembourg.**

**Le projet A31 bis tronçon Nord tel qu'il est proposé par l'Etat, conditionne la mise à 2 fois 3 voies de l'A31 entre Thionville et la frontière luxembourgeoise à ce nouveau tronçon à 2 fois 2 voies à l'ouest de Thionville. Le 29 janvier, le préfet de Moselle a confirmé la poursuite du projet A31 bis avec une enquête publique fin 2025 en vue d'obtenir une Déclaration d'Utilité Publique en 2026 et un début des travaux en 2030.**

**Aux côtés de 14 associations environnementales et patrimoniales nationales et d'associations et collectifs locaux, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange réaffirme son opposition au projet de nouveau tronçon autoroutier à l'ouest de Thionville et au projet A31 bis tel qu'il est proposé par l'Etat.**

**Un nouveau tronçon inutile, anachronique, au coût exorbitant, qui rackette les usagers et aura des conséquences humaines et écologiques irréremédiables.**

**Elle soutient la mise en place en priorité de solutions de mobilité durable.**

Les 14 associations partenaires : Allées-Avenues, ARBRES, CPEPESC (Commission de Protection des Chiroptères), La Demeure Historique, Florange Patrimoine et Culture, GNSA (Groupe National de Surveillance des Arbres), LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), Maisons Paysannes de France, Parcs et Jardins de Lorraine, fédération Patrimoine-Environnement, Paysages de France, Sites & Monuments, Vieilles Maisons Françaises, La Voix de l'Arbre.



## Un nouveau tronçon d'inutilité publique

Le nouveau tronçon à l'ouest de Thionville à 2 fois 2 voies n'est que le **transfert de la traversée de l'A31 de Thionville vers Terville et Florange. L'Etat a confirmé que l'actuelle A31 dans la traversée de Thionville sera déclassée.**

Le passage de 2 fois 3 voies à 2 fois 2 voies au niveau de la sortie 42 "Bétange" et au niveau du triangle de Richemont générera inévitablement des **bouchons et ralentissements.**

La région Grand-Est a confirmé vouloir le passage à 2 fois 3 voies de la partie Nancy - Metz, ce qui implique que l'A31 sera désormais en 2x3 voies sur toute sa longueur de Nancy au Luxembourg. **Ce nouveau tronçon à 2 fois 2 voies sera donc le seul entre Nancy et Luxembourg où l'on ne pourra pas mettre en place de troisième voie réservée aux transports en commun et au covoiturage.**

## Un nouveau tronçon anachronique

A l'heure où les pouvoirs publics affirment avoir pleinement conscience des limites des ressources planétaires et de l'impact de nos modes de consommation et notamment de la consommation d'énergie fossile qui entraîne un réchauffement climatique par l'émission de gaz à effet de serre, **comment continuer à soutenir un projet visant à créer 8 km de nouveau tronçon autoroutier?**

Le contournement ouest de Thionville montre une nouvelle fois la **totale incohérence des politiques publiques à l'heure du dérèglement climatique et notamment le plan neutralité-carbone à l'horizon 2050.**

## Un nouveau tronçon au coût exorbitant pour quelques minutes de trajet économisées

Le coût estimé du projet est de 1 milliard d'euros avec des économies de temps de parcours de **3 à 4 minutes sur 1h30 de trajet aux heures de pointe.**

**Une véritable gabegie financière au seul bénéfice des sociétés d'autoroutes et du BTP !**

## Un nouveau tronçon qui rackette les usagers

**Les coûts de péage annoncés font état de 2€ par passage** rien que sur le nouveau tronçon. Avec les 2€ de péage pour la partie entre Thionville et la frontière, les usagers devront supporter un coût de 4 € par trajet soit **2 000 € par an** au bénéfice des sociétés autoroutières avec un risque majeur de report **sur les routes départementales gratuites déjà surchargées.**



## **Un nouveau tronçon qui est un scandale sanitaire**

Du côté nord, le nouveau tronçon passe à ciel ouvert sur 1 km depuis la sortie 42 "Bétange" de l'A31 entre le parc de Bétange et les habitations de Terville avec à proximité une école, un plan d'eau et un stade. Du côté sud, le tronçon ressort entre deux lotissements de Florange.

**Les habitants subiront ainsi de plein fouet la pollution visuelle, lumineuse, atmosphérique et sonore aux entrées de tunnel** avec une concentration de polluants, sans oublier les vibrations et fissures générées par le passage d'un tunnel souterrain.

Avec le report de la traversée de Thionville, ce sont chaque jour plus de **120 000 véhicules dont plusieurs milliers de camions qui emprunteront ce nouveau tronçon : un scandale sanitaire** quand on connaît la mortalité liée à la pollution atmosphérique et ce, dans des communes déjà fortement polluées.

**De quel droit l'Etat inflige-t-il cela aux habitants de Florange et de Terville au bénéfice des habitants de Thionville ?**

## **Un nouveau tronçon aux conséquences environnementales irréremédiables**

Lors de la récente mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU), l'Etat a annoncé la **destruction de 10 hectares du bois de Terville** pour la création d'un nouvel échangeur à la sortie 42, privant **les habitants d'un poumon vert** dans des vallées déjà très polluées et traversées par de nombreuses infrastructures autoroutières, routières et ferroviaires.

Au nord de ce nouveau tronçon, **sur 150 mètres de large, ce sont 4 voies autoroutières et 2 voies départementales gratuites qui sont prévues.** Le nouveau tronçon passe à ciel ouvert sur 1 km entre la commune de Terville et le parc de Bétange depuis la sortie 42 avec une entrée en tunnel peu avant l'allée des Marronniers.

## **Le site de Bétange, un site environnemental d'exception, irréremédiablement dénaturé par ce nouveau tronçon**

Le site de Bétange avec son parc inscrit depuis 1993 aux Monuments Historiques et son château inscrit depuis 2007 constituent un **ensemble patrimonial et environnemental d'exception.**

Avec son parc de 65 hectares et son allée de marronniers bordée par 170 marronniers centenaires, le site de Bétange est un havre de paix et **réservoir de biodiversité** dans la continuité de la forêt domaniale de Florange sur près de **300 hectares.**



**Plusieurs études naturalistes** y ont recensé **67 espèces d'oiseaux dont 53 espèces protégées** comme le Milan Noir ou le Pic Mar, **13 espèces de chauves-souris toutes protégées - soit la moitié des espèces recensées en Lorraine** - dont le Grand Murin, le Murin de Bechstein, le Grand Rhinolophe et la Noctule de Leisler, **des espèces protégées d'amphibiens** (crapaud commun, triton alpestre, triton palmé), **de reptiles** (couleuvre helvétique, lézard des murailles, orvet fragile) **et des mammifères** dont l'écureuil roux qui est protégé.

**De nombreux prix et labels** ont reconnu le caractère exceptionnel du site : "Refuge pour les chauves-souris" pour le parc décerné par la C.P.E.P.E.S.C. Lorraine, et pour l'allée des Marronniers, prix 2020 du concours d'allées d'arbres de l'association Sites & Monuments, "Ensemble arboré remarquable de France" par l'association A.R.B.R.E.S., "Refuge L.P.O." pour les oiseaux, "Refuge pour les chauves-souris" par la C.P.E.P.E.S.C. Lorraine.

Les propriétaires ont été **pionniers dans la région Grand-Est en signant l'une des toutes premières O.R.E. (Obligation Réelle Environnementale)**, une protection environnementale pour 99 ans, la durée maximale autorisée par la loi, aux côtés de la L.P.O. pour protéger l'allée des Marronniers.

**En 2024, le site de Bétange a été sélectionné pour être l'un des 5 sites pilotes en France - le seul dans la région Grand-Est - de l'Observatoire Monuments Historiques et Développement Durable.** Cet observatoire est lancé par la Demeure Historique en partenariat avec des chercheurs du CNRS, de l'Université Paris Saclay, de l'École d'architecture de Versailles et de l'université de Picardie. Il propose une nouvelle approche qui réconcilie patrimoine culturel et patrimoine naturel et vise à démontrer le **rôle clé des Monuments Historiques comme refuge pour la biodiversité.** Grâce à un conseil scientifique composé de chercheurs de ces établissements reconnus, l'observatoire va établir à partir de sites tests dont le site de Bétange, des indicateurs pour mesurer l'impact des Monuments historiques à la préservation du vivant.

**La pollution sonore, atmosphérique et lumineuse qui sera générée par le passage de plus de 120 000 véhicules par jour et plusieurs milliers de camions qui passeront à seulement quelques mètres du parc de Bétange et de l'allée des Marronniers, fera fuir définitivement de nombreuses espèces protégées et aura un impact significatif voire mortel sur les arbres du site de Bétange.**



## **Pour une mise en place en priorité de moyens de mobilité durable**

Depuis de nombreuses années, aux côtés de 14 associations patrimoniales et environnementales, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange réclament la **mise en place sur l'A31 dans les plus brefs délais de solutions moins onéreuses et efficaces : rambarde modulable** permettant un passage à 3 + 1 voies dans le sens le plus encombré comme cela se pratique déjà à Bordeaux et dans d'autres pays d'Europe, suppression du radar sur le pont de Beauregard qui ralentit le trafic, **délestage aux heures de pointe des camions** vers l'A30...

Elle demande plus largement le développement **en priorité** de moyens de mobilité durable comme cela est recommandé par le Grenelle des Mobilité en Lorraine comme le Service express régional métropolitain (SERM) Lorraine-Luxembourg.



### CONTACT PRESSE

Fanny Aymer  
Château de Bétange  
57190 Florange

06 08 46 91 50  
[sauvegarde.betange@gmail.com](mailto:sauvegarde.betange@gmail.com)

